



Les sahéliens peuvent nourrir le Sahel

DANS CE NUMÉRO

AMASSA - Afrique Verte Mali : Formation à l'agroécologie paysanne pour les productrices de la Fédération des associations féminines de Kayes.

AGUISSA - Appui au renforcement des capacités et au plaidoyer des associations de femmes rurales sur les thématiques de l'agroécologie en Guinée.

AcSSA - Afrique Verte Niger : Appui à la production de moringa bio, au service de la sécurité et de la souveraineté alimentaire au Niger.

APROSSA - Burkina Faso - Le biodigesteur : une initiative d'économie circulaire au profit de l'agroécologie Paysanne.

Actualités du réseau AVI et ressources documentaires

2

3

4

Merci de nous contacter par mail si vous souhaitez recevoir automatiquement les prochains numéros.

contact@afriqueverte.org

A la une...

► AVI s'engage dans l'agroécologie paysanne

Notre organisation est impliquée dans un projet sahélien de Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA-Sahel), initié par le CCFD-Terre Solidaire (<https://ccfd-terresolidaire.org>) et la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) (www.sidi.fr). Au total, à l'échelle mondiale, TAPSA associe 29 partenaires issus de 5 zones géographiques. Le volet sahélien du programme TAPSA regroupe 11 organisations partenaires, intervenant dans 5 pays sahéliens : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. Lancé en avril 2018, pour une durée de 4 ans, cofinancé par l'AFD, ce projet vise à appuyer, au sein des territoires ruraux et péri-urbains, une dynamique de mobilisation et de renforcement des sociétés civiles engagées pour une transition vers une agroécologie paysanne, afin de contribuer à la souveraineté alimentaire.

En tant que partenaire du projet, AVI met en œuvre des activités de terrain dans trois pays (Mali, Burkina et Niger) et anime des activités transversales (information, communication et capitalisation). Le secrétariat exécutif d'AVI coordonne la mise en œuvre des activités et la gestion des ressources financières. AVI a aussi été choisie par le CCFD pour assurer, avec le Grdr, la coordination du projet TAPSA – Sahel et de ses 11 partenaires dans 5 pays ; le secrétariat exécutif d'AVI y assure 4 fonctions : la présidence du comité de coordination, la coordination technique, le suivi-évaluation et la gestion de l'information – communication – mise en réseau.

Ce numéro d'AVI Actualités vous présente quelques activités menées par nos membres en Afrique de l'Ouest dans le domaine de l'agroécologie.



► Point sur la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest



La dernière réunion restreinte du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), qui s'est déroulée du 1er au 5 avril 2019 à Bruxelles, a estimé que la campagne agropastorale 2018-2019 au Sahel et en Afrique de l'Ouest a été globalement bonne. La production céréalière totale s'élève à 73,2 millions de tonnes, en hausse de 17,7 % par rapport à la moyenne quinquennale et de 6,6 % comparée à la campagne précédente. La production fourragère est relativement bonne mais l'accès aux pâturages demeure difficile dans les zones d'insécurité au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigéria et au Tchad.

Plus d'informations sur le site du RPCA > www.oecd.org/fr/sites/rpca/

AMASSA - Afrique Verte Mali : Formation à l'agroécologie paysanne pour les productrices de la Fédération des associations féminines de Kayes



Dans le cadre du programme TAPSA-Sahel, AVI, au travers d'AMASSA, continue ses actions de formation et d'appui au développement de l'agroécologie paysanne. Les premières formations sur la production et l'utilisation de biofertilisants et de biopesticides ont été dispensées les 15 et 16 décembre 2018, à Ségala, dans la région de Kayes.

L'objectif global est d'intensifier et de diversifier les productions agricoles, tout en appliquant des modes de production durable. Les sessions de formations ont été encadrées par l'équipe technique d'AMASSA et ont fait intervenir le Maire de la commune rurale de

Ségala, le président de la chambre locale d'agriculture, le chef de la Direction Régionale de la formation professionnelle et l'animateur de la radio Dambé. Au total, les formations ont rassemblé 36 personnes, dont 30 productrices maraîchères. Les participants ont été sensibilisés aux risques environnementaux et sanitaires liés à l'utilisation non contrôlée des pesticides et d'engrais chimiques de synthèse.

L'organisation de ces formations a incité la mairie de la commune de Ségala à intégrer la problématique de l'agroécologie paysanne dans son prochain Plans de Développement Social, Économique, et Culturel (PDSEC).

Désormais, 75% des productrices formées utilisent exclusivement du compost en guise de fertilisant dans leurs périmètres maraîchers.

Pour plus d'information, contacter Barry Koman d'AMASSA - Afrique Verte Mali : afriquevertetekayes@yahoo.fr

AGUISSA - Guinée : Appui au renforcement des capacités et au plaidoyer des Associations de Femmes Rurales (AFR) sur les thématiques de l'agroécologie



La Guinée dispose d'un réel potentiel agroécologique, mais celui-ci est malheureusement peu exploité. Pour promouvoir le développement de l'agroécologie dans le cadre du TAPSA-Sahel, AVI, au travers d'AGUISSA, soutient la Coalition des femmes guinéennes pour la souveraineté alimentaire qui se mobilise pour faire entendre leurs revendications auprès des décideurs politiques.

Un atelier a été organisé le 16 juillet 2018 à Kankan auprès des 11 femmes représentantes de chaque localité. Cet atelier visait à vulgariser le contenu du Plan National de Développement

Économique et Social (PNDES) qui définit notamment les orientations du secteur agricole. Avec l'appui de l'équipe technique d'AGUISSA et des animatrices, les participants à l'atelier ont pu rédiger un document de plaidoyer à l'attention des décideurs politiques. Leurs objectifs sont d'obtenir un soutien institutionnel pour le développement de l'agroécologie et d'obtenir une vulgarisation des documents institutionnels auprès des acteurs du monde agricole et rural. Ces messages de plaidoyer ont été restitués à plusieurs responsables politiques régionaux lors d'une conférence organisée le 18 novembre 2018 à Kankan.

Depuis 2018, le ministère en charge du Plan en Guinée a commencé à vulgariser le PNDES auprès des services déconcentrés et de quelques universités du pays. Mais les cadres administratifs et représentants politiques impliqués auront-ils le bon réflexe de mettre en relief les préoccupations agroécologiques du document?

Pour plus d'information, contacter Soumaila Sidibé d'AGUISSA - Afrique Verte Guinée: soumailass98@gmail.com

AcSSA - Afrique Verte Niger : Appui à la production de moringa bio, au service de la sécurité et de la souveraineté alimentaire au Niger



Dans la région de Tillabéry au Niger, l'insécurité alimentaire et la malnutrition persistent. Face à ces enjeux et dans le cadre du TAPSA-Sahel, AVI au travers d'AcSSA, offre depuis 2016, un appui au développement des activités de maraîchage et de production de moringa bio, un arbre aux feuilles comestibles à fort potentiel nutritionnel. Ce projet bénéficie aux membres des Organisations Paysannes (OP) de Tillabéry, Téra et Say.

En 2016, grâce au financement du CRS (Catholic Relief Services), le groupement « Henora » a pu aménager un site de 1,5 hectare dédié aux activités de maraîchage et se lancer dans la production de moringa bio. L'objectif est de satisfaire les besoins en moringa de la ville de Tillabéry pour pouvoir transformer le surplus en feuilles séchées et en poudre. Les activités découlant du projet permettent de réduire l'exode rural, d'améliorer la situation alimentaire et les revenus des producteurs et productrices. En 2018, AcSSA a envoyé le matériel et les équipements nécessaires à la production de compost. Deux voyages d'études avaient été organisés en amont pour former les producteurs aux méthodes. Le premier voyage a eu lieu à Niamey à la Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger (FCMN-Niya). Le deuxième voyage a été réalisé dans la région de Maradi, auprès du Groupement Service et Conseil d'appui au développement (GSC Taimakon Manoma). Le soutien d'AcSSA—Afrique Verte Niger a été très bien accueilli par les bénéficiaires qui ont souhaité la poursuite des activités et l'extension des zones. Afin de pérenniser et d'essaimer les activités, des animateurs paysans devraient être formés pour sensibiliser aux pratiques agroécologiques dans leur territoire respectif.

Pour plus d'information, contacter Mariama Oumarou d'AcSSA - Afrique Verte Niger : mari_oumarou@yahoo.fr

APROSSA - Burkina Faso : Le biodigesteur, une initiative d'économie circulaire au profit de l'agroécologie paysanne



Dans le cadre du TAPSA-Sahel, AVI, au travers d'APROSSA, accompagne divers groupes dans la mise en œuvre d'initiatives qui s'inscrivent dans une logique agroécologique. Parmi ces initiatives, la construction d'un biodigesteur a été initiée dans le village de Diomga, situé dans la commune de Dori.

Le biodigesteur est une solution technique de valorisation des déchets organiques utilisée pour produire un gaz combustible (le biogaz) et un fertilisant (le digestat). Après un mois de travaux, l'infrastructure a été achevée le 15 mars 2019. Une latrine connectée au biodigesteur a également été construite par souci sanitaire. L'utilisation d'un biodigesteur a plusieurs avantages. Elle contribue non seulement à réduire la consommation de bois de cuisine, grâce au biogaz produit, mais permet aussi de réaliser des économies d'énergie et d'éviter les maladies respiratoires liées à l'inhalation de fumée. D'un point de vue environnemental et agronomique, elle favorise la séquestration de carbone dans le sol, la récupération des terres dégradées, l'amélioration de la fertilité des sols et l'augmentation du rendement agricole. Cette initiative bénéficiera aux membres du groupement féminin Tabitaal qui pourront, entre autres, utiliser la fumure produite grâce à ce biodigesteur pour fertiliser un jardin de moringa et développer d'autres cultures. De nombreux acteurs sont mobilisés dans le cadre de cette initiative : l'Union régionale et l'Union provinciale des groupements de commercialisation des céréales, la Direction régionale de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles du Sahel, la collectivité locale de Dori, le Programme national biodigesteur (PNB-BF) et l'entreprise de construction de biodigesteurs Sahel Vert. De l'identification du groupe bénéficiaire jusqu'à la maîtrise d'ouvrage de l'infrastructure, la réalisation de ce projet s'inscrit dans une approche participative qui a nécessité plusieurs phases de concertation et de diagnostic.

Pour plus d'information, contacter Narcisse Ouédraogo d'APROSSA - Afrique Verte Burkina Faso : afriqueverte.cpb@gmail.com

AVI regroupe cinq ONG engagées auprès d'organisations de productrices et de producteurs agricoles pour assurer leur sécurité alimentaire, favoriser leur souveraineté alimentaire et leur permettre de faire face aux conséquences du changement climatique.

- AcSSA BP 11751 Niamey, Niger
acssa-niger@afriqueverte.net
- AGUISSA Kankan, Guinée
aguissa-guinee@afriqueverte.net
- AMASSA BP E404 Bamako, Mali
amassa-mali@afriqueverte.net
- APROSSA 01 BP 6129 Ouagadougou 01, Burkina Faso
aprossa-burkina@afriqueverte.net
- Afrique Verte- 66/72 rue Marceau, 93100 Montreuil, France
contact@afriqueverte.org

► Actualités du réseau Afrique Verte International



Les cinq membres d'AVI se sont réunis les 21 et 22 mai 2019 pour l'Assemblée générale d'AVI qui s'est tenue cette année à Paris. Une occasion de faire le bilan des activités de l'année 2018, d'échanger sur les projets respectifs de chaque association, ainsi que sur le contexte actuel en Afrique de l'Ouest.

► Ressources documentaires sur l'agroécologie paysanne

« Le manifeste de l'agroécologie paysanne de Nyéléni »

Ce manifeste a été validé à Bamako en avril 2017, sous l'égide de la Confédération Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP). C'est un outil articulé autour de 7 piliers intrinsèquement liés les uns aux autres, avec des valeurs et des principes, pour agir ensemble dans le même sens.

Le manifeste est à télécharger ici sur le site de la Via Campesina (4 pages, doc 340 Ko)

> <https://viacampesina.org/fr/wp-content/uploads/sites/4/2017/05/manifeste22avr2017.doc>

"L'agroécologie en pratique, 20 ans d'apprentissage dans les pays tropicaux"

Publié en 2010 par Agrisud International (www.agrisud.org), ce guide est organisé sous forme de fiches, bien illustré et simple à lire, et divisé en 3 parties : les fondamentaux, les systèmes de production, et les pratiques.

Le guide est à télécharger ici sur le site d'Agrisud (188 pages, PDF 18 Mo)

> www.agrisud.org/wp-content/uploads/2013/05/Guide_Francais.pdf

"Accompagner la transition écologique et sociale : exemples de mobilisations paysannes dans le Sahel et les Grands Lacs"

Ce livret, accessible en ligne et en téléchargement, capitalise les résultats du Programme d'Appui aux Initiatives Économiques (PAIES) qui a précédé - et inspiré - le programme TAPSA-Sahel.

À consulter et à télécharger ici sur le site web du CCFD

> <https://paies.ccf-terresolidaire.org/>

Consultez notre page Facebook :



<https://www.facebook.com/afrique.verte.international/>

Consultez notre site internet :

www.afriqueverte.org

« AVI Actualités » est réalisé par le pôle Information - Communication - Capitalisation d'AVI, animé par Afrique Verte. Ce bulletin bénéficie du soutien du CCFD-Terre Solidaire dans le cadre du programme TAPSA.



FAITES UN DON POUR SOUTENIR LES ACTIVITÉS D'AFRIQUE VERTE INTERNATIONAL ET DE SES MEMBRES EN AFRIQUE DE L'OUEST !

C'est Afrique Verte, représentant d'AVI en France, qui est chargée et habilitée à recevoir des dons et legs : ils seront déductibles de vos impôts selon la législation en vigueur, vous recevrez pour cela un reçu fiscal.

DEVENEZ MEMBRE D'AFRIQUE VERTE !

Cotisation annuelle : 40 €/an (étudiants : 15 €/an)

Pour envoyer vos dons et/ou cotisation, 3 possibilités :

- **Par chèque bancaire** à l'ordre d'Afrique Verte, à envoyer au siège d'Afrique Verte, au 66/72 rue Marceau, 93100 MONTREUIL.
- **Par Carte Bancaire sur notre site internet** www.afriqueverte.org, en cliquant sur l'onglet « Agissez » en page d'accueil, vous faites un paiement via notre compte Paypal.
- **Par prélèvements bancaires** : contactez-nous pour choisir le montant du don et sa périodicité, envoyez un email à contact@afriqueverte.org.